

La chirurgie réfractive

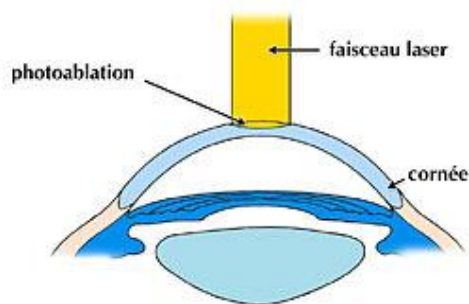
Le but de la chirurgie de la myopie, de l'astigmatisme et de l'hypermétropie (PKR, LASIK) est de permettre au patient de mieux voir sans lentille ni lunettes. Cette chirurgie **n'améliore pas la meilleure acuité visuelle corrigée**. Cela signifie que si le patient a au maximum 6/10ème avec une lentille par exemple, il ne dépassera pas 6/10ème avec une opération.

Le principe de cette chirurgie consiste à façonner la cornée du patient afin de corriger son défaut visuel. Ce modelage de la cornée se fait toujours au laser Excimer.

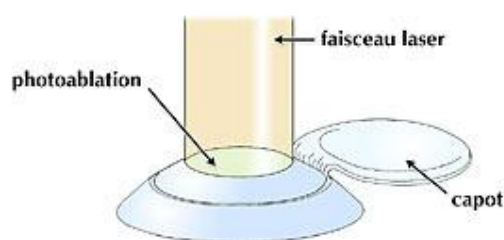
PRK (photokératectomie réfractive) : le traitement est réalisé à la surface de la cornée après grattage de l'épithélium. Cette technique est utilisable pour les petites corrections optiques : myopie de moins de 6 dioptries, astigmatisme de moins de 2 dioptries, hypermétropie de moins de 2 dioptries).

LASIK (laser in situ keratomileusis) : le traitement est réalisé plus en profondeur. Il est alors nécessaire de réaliser une découpe superficielle de la cornée (capot) par un microkératome mécanique ou un autre laser : le laser femtoseconde. Cette technique peut être réalisée pour les corrections plus fortes : myopie comprise entre -4 et -12 dioptries en fonction des examens pré-opératoires, astigmatisme compris entre 2 et 4 dioptries hypermétropie jusqu'à 6 dioptries.

Ce type de chirurgie **n'est pas pris en charge** par la sécurité sociale, votre chirurgien vous renseignera sur les modalités pratiques et l'organisation de l'intervention. Ces interventions présentent toujours un **risque** ; il n'y a pas de chirurgie sans risque.



PKR de surface



LASIK

Nous sommes à votre disposition pour des informations plus détaillées,
que vous pourrez trouver également sur notre site internet :

<http://www.narbonne-ophtalmologie.com>